

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		667 246		667 246	100,00	668 611	100,00	-1 365	-0,19
Chiffres d'Affaires Nets		667 246		667 246	100,00	668 611	100,00	-1 365	-0,19
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges				1 105	0,17			1 105	N/S
Autres produits				10	0,00	30	0,00	-20	-66,66
Total des produits d'exploitation (I)				668 360	100,17	668 640	100,00	-280	-0,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes				90 010	13,49	107 229	16,04	-17 219	-16,05
Impôts, taxes et versements assimilés				3 081	0,46	7 659	1,15	-4 578	-60,76
Salaires et traitements				448 503	67,22	424 332	63,46	24 171	5,70
Charges sociales				89 786	13,46	51 391	7,69	38 395	74,71
Dotations aux amortissements sur immobilisations				556	0,08	349	0,05	207	59,31
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges				3	0,00	31	0,00	-28	-90,31
Total des charges d'exploitation (II)				631 939	94,71	590 990	88,39	40 949	6,93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				36 421	5,46	77 650	11,61	-41 229	-53,09
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				36 421	5,46	77 650	11,61	-41 229	-53,09

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 675	1,00	-6 675	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)			6 675	1,00	-6 675	-100,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-6 675	-0,99	6 675	-100,00	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	5 463	0,82	1 022	0,15	4 441	434,54	
Total des Produits (I+III+V+VII)	668 360	100,17	668 640	100,00	-280	-0,03	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	637 402	95,53	598 687	89,54	38 715	6,47	
RÉSULTAT NET	30 958	4,64	69 953	10,46	-38 995	-55,73	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 874	904	1 970	0,78	2 525	1,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 569		25 569	10,17	25 589	11,32
TOTAL (I)	28 443	904	27 539	10,96	28 094	12,44
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	216 667		216 667	88,19	190 140	84,16
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	177		177	0,07	138	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 711		2 711	1,08	3 104	1,37
. Autres	1 670		1 670	0,66	1 058	0,47
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 611		2 611	1,04	3 388	1,50
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	223 836		223 836	89,05	197 828	87,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	252 279	904	251 374	100,00	225 922	100,00

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/09/2022		30/09/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 4 000)	4 000	1,59	4 000	1,77
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	400	0,16	400	0,18
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	26 501	10,54	-43 452	-19,22
Résultat de l'exercice	30 958	12,32	69 953	30,96
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	61 859	24,61	30 901
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	3 581	1,42	3 343	1,48
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 455	15,30	29 911	13,24
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	70 486	28,04	62 642	27,73
. Organismes sociaux	27 797	11,06	19 528	8,84
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 463	2,17	2 859	1,27
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 529	16,92	72 753	32,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 203	0,48	3 986	1,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	189 515	75,39	195 022
Écart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	251 374	100,00	225 922	100,00

2MASIL

S.A.S.U. au capital de 4 000,00 Euros

Siège social : 54 AVENUE HENRI BARBUSSE 93700 DRANCY

R.C.S : 839434842

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/01/2023 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2022 faisant ressortir un bénéfice de 30 958,24 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 26 500,93 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 57 459,17 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 57 459,17 Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 57 459,17 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **30 958,24** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 57 459,17 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président



2MASIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : 54 AVENUE HENRI BARBUSSE 93700 DRANCY
R.C.S : 839434842

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/01/2023

Le 31/01/2023,
à 16H00,

Monsieur JUAN MIGUEL LOPEZ, détenant 50 parts sociales,

associés de la société **2MASIL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Il préside la séance en qualité d'actionnaire et président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la Présidence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022, et quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 30 958,24 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 30 958,24 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **26 500,93 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **57 459,17 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **57 459,17 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 57 459,17 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

